

Levée de l'avis d'ébullition préventif pour 836 résidences du secteur de la rue Nicolas-Viel

Magog, le 23 février 2025 – La Ville de Magog informe la population que l'avis d'ébullition préventif est levé pour les résidents du secteur de la rue Nicolas-Viel. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées.

Cet avis concernait 836 résidences situées dans les rues suivantes :

- 16^e Avenue
- 17^e Avenue
- 18^e Avenue
- Damasse-Bastien
- De l'Ail-des-Bois (entre les rues Principale Est et de la Sauge)
- De la Pente-Douce
- De la Rose-des-Vents
- De la Sauge
- De Lalande
- Des Ancêtres
- Des Grands-Vents
- Des Hautes-Sources
- Des Horizons
- Des Neiges
- Des Sous-Bois
- Du Coudrier
- Du Sourcier
- Fernand
- Gérard-Gévry
- Nicolas-Viel (entre les rues Adélarde et des Horizons)
- Principale Est (entre la rue Nicolas-Viel et la 18^e Avenue)
- Rolland-Dion
- Saint-Alphonse Sud (entre les rues Saint-Ours et Gérard-Gévry)
- Saint-Ours
- Saint-Paul

Un plan indiquant le secteur concerné est disponible en [cliquant ici](#).

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le samedi 22 février à la suite d'un bris d'aqueduc survenu sur la rue Nicolas-Viel.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

